

INSTRUCTIONS DE COURSE**1. RÉGLEMENT ET LÉGISLATION**

La compétition est soumise :

- Au règlement FFCK Océan racing 2025
- Aux prescriptions des affaires maritimes
- Aux présentes instructions de course

2. INSCRIPTIONS

- Licence 2025 obligatoire.
- Niveau pagaie verte obligatoire et du certificat médical valide.
- Les concurrents doivent avoir fait leur inscription sur le site de la FFCK.
- En s'inscrivant à ce sélectif, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa propre responsabilité, de prendre la mer en connaissance de cause en fonction des conditions météorologiques. Il accepte en outre, de se soumettre aux règles citées à l'article 1 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.
- Les embarcations devront être conformes à la réglementation en vigueur.

3. AVIS AUX CONCURRENTS - MODIFICATION AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé sur le site de la compétition. Ainsi que sur le groupe Facebook dédié à l'évènement et sur le groupe whatsapp.

4. PARCOURS

conforme à l'affichage

5. PROCÉDURE DE DÉPART

- Selon les conditions : Soit départ arrêté au bord de la plage, les deux pieds dans l'eau à côté de son embarcation. Soit départ arrêté sur l'eau aligné entre deux bouées.
- Toute embarcation qui se trouvera en avant de la ligne matérialisée, au moment du départ, se verra obtenir une pénalité
- Drapeau rouge levé pour un départ imminent
- Drapeau rouge baissé pour donner le départ avec un signal sonore

6. PROCEDURE D'ARRIVÉE

- Elle se fera sur la plage visible par deux Beach flags et délimitée par des barrières.
- Le dossard devra être visible
- L'émargement et la récupération des dossards se fera derrière l'arrivée

7. TEMPS LIMITE

Les concurrents seront mis hors course 1H30 après le passage de la ligne d'arrivée par le premier concurrent.

8. RECLAMATIONS

- Les réclamations doivent être écrites sur les imprimés disponibles au PC de course et déposées au plus tard 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.
- Les convocations concernant les réclamations seront affichées au plus tard 15 minutes après l'heure limite du dépôt de réclamation.
- Le Comité de Course est convoqué par le Juge Arbitre et sera constitué :
 - Du Juge Arbitre
 - Du responsable de l'organisation
 - D'un compétiteur représentant la catégorie Va'a ou Kayak.
- Le Comité de Course instruira les réclamations dans l'ordre approximatif de dépôt, dès que possible

9. CONTROLE DES BATEAUX ET DU MATERIEL DE SECURITE

- Les bateaux et le matériel de sécurité doivent être conformes aux réglementations en vigueur.
- La vérification est faite par le compétiteur, sous sa responsabilité.
- Un contrôle inopiné pourra être mis en place à la fin de la course sur décision du Juge Arbitre

10. MATERIEL OBLIGATOIRE

- Feu a main
- Moyen de communication (téléphone ou VHF)
- Leash
- Lampe accroché sur le gilet

11. SECURITE

- Un émarginement est obligatoire avant le départ et après l'arrivée.
- Tout compétiteur, pendant une procédure de départ autre que celle de sa catégorie, doit se tenir à l'écart de la ligne de départ. La zone avant de la ligne de départ est interdite à la navigation.
- De même, tout compétiteur, après l'arrivée, dégagera la ligne d'arrivée.
- La sécurité sur le plan d'eau sera assurée par des bateaux sécurité affectés sur différentes zones. Il y aura 1 bateau de sécurité pour 10 compétiteurs.
- Les bateaux sécurité sont représentés par des drapeaux
- Chaque personne doit porter assistance à toute personne en difficulté sous peine de disqualification. Un compétiteur qui porte assistance se verra récupérer du temps.

12. PROCEDURE D'ABANDON

La procédure d'abandon est applicable :

- A toute personne désirant arrêter la course
- Sur demande d'aide d'un compétiteur auprès d'un bateau de sécurité
- Sur intervention d'un bateau de sécurité

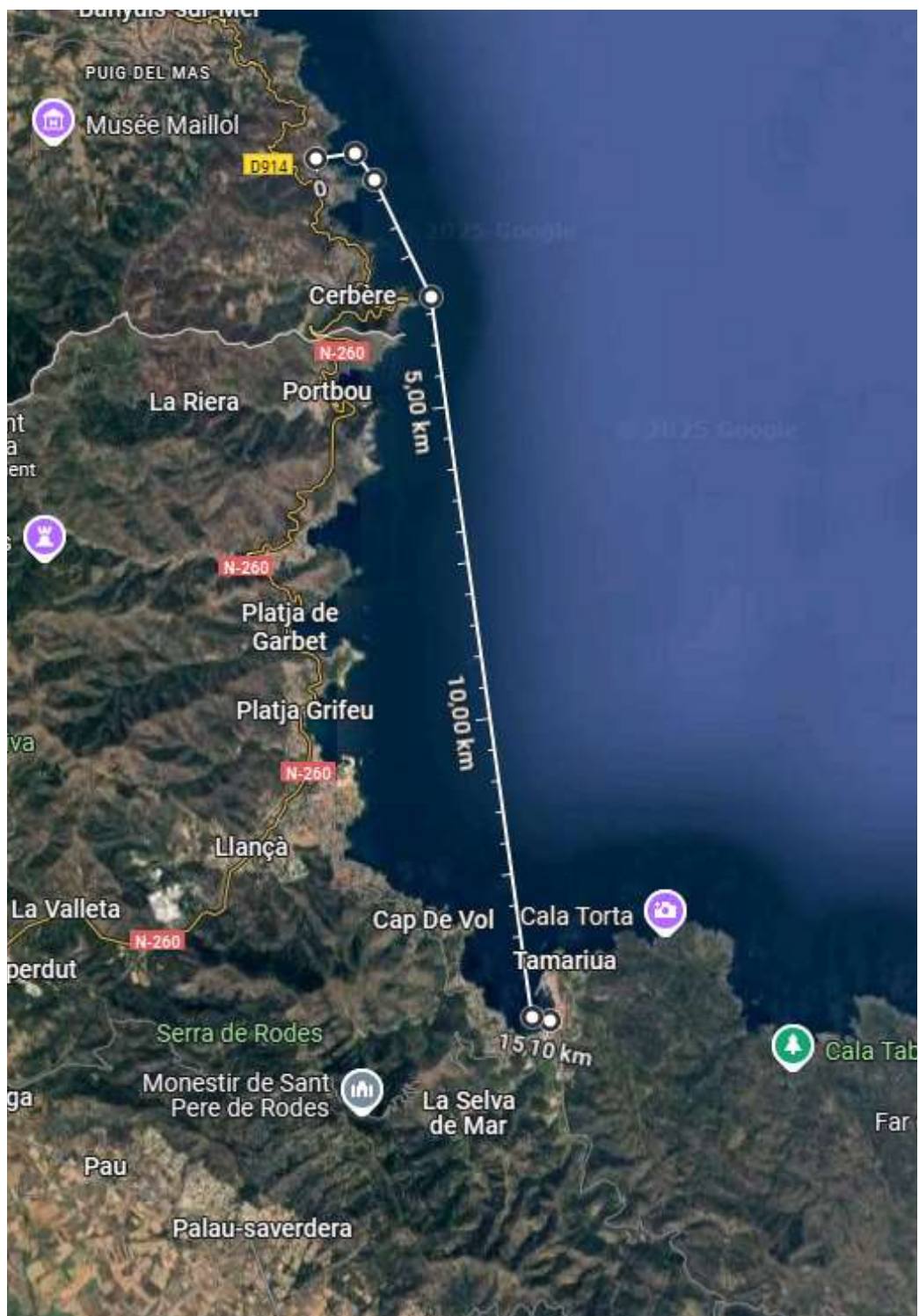
Transmission du numéro de dossard au directeur de course qui transmet au PC Course. Le compétiteur regagne la terre et réalise son émarginement d'arrivée en signalant son abandon.

13. BULLETIN METEO

Les bulletins météorologiques seront affichés la veille et les jours de courses.

PARCOURS

PARCOURS COURSE LONGUE



Mesurer une distance

Distance totale : 15,10 km (9,38 mi)

PARCOURS

PARCOURS COURSE COURTE



Mesurer une distance

Distance totale : 5,79 km (3,60 mi)